



## Le mot du Maire

C'est le 3<sup>ème</sup> budget que la municipalité présente depuis les élections municipales de 2020. La maîtrise des dépenses de fonctionnement, un poste à mi-temps pour l'agent technique et la fin du remboursement de deux emprunts ne laissant qu'une annuité de remboursement de 11 473 € (capital + intérêts), nous permettent d'envisager plusieurs chantiers (hors travaux d'isolation de la mairie) :

- Augmentation du budget voirie de 50%, à 30 000 € / an,
- Réfection des chenaux de la chapelle de Bonvillard (environ 4 000 €),
- Ré-agréage du sol du local du comité des fêtes (environ 4 000 €),
- Réfection de l'étanchéité du mur externe du Presbytère (mitoyen avec l'église) pour environ 20 000 €,
- Un budget pour effectuer les diagnostics nécessaires à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'œuvre elle-même du futur chantier (2024) du Presbytère (diagnostics : structure du bâtiment, présence plomb / amiante, etc.).

A propos du projet Presbytère, lors du conseil du 8 avril, des projets alternatifs au projet actuel ont été à nouveau évoqués :

1. Faire des appartements dans l'ancien Presbytère,
2. Faire le même projet mais sur la parcelle ZW52 (derrière l'ancienne cabine téléphonique),
3. Acheter l'ancien établissement hôtelier (s'il est à vendre).

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'état, la région et le département ne nous aideront que dans le cadre d'un projet de « revitalisation et développement » (touristique) comme celui que la municipalité propose.

Les réfections ou créations d'appartements à louer, les achats de terrains ou d'immobilier existants ne sont pas aidés. Les projets susdits, quelles que soient leurs pertinences, ne sont donc pas finançables sauf à endetter la commune lourdement et pour de longues années.

INFO : pour ce qui est du chantier d'isolation de la mairie, il devrait débuter au mois de juin. Il est à noter que la place de la mairie ne sera plus accessible en véhicule durant toute la durée du chantier.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon printemps 2023

Albiez le Jeune, le 14 avril 2023

Jean-Marc BLANGY,  
Maire

